



Réglementation canadienne
Gazette du Canada, Partie II, Volume 143, n° 14
 Règlement limitant la concentration en COV des produits de finition automobile,
 publié le 18 juin 2009



Catégorie de revêtements		En vigueur le 18 juin 2010 g/L (lb/gal US)
Solvant (nettoyant de surface)*		50 (0,42)
Revêtement/apprêt réactif de prétraitement		660 (5,5)
Apprêt/apprêt surfaçant		250 (2,1)
Apprêt scellant		340 (2,8)
Revêtement à une étape		420 (3,5)
Revêtement de couleur		420 (3,5)
Incolore		250 (2,1)
Revêtement de fini uniforme		540 (4,5)
Revêtement de dessous de carrosserie		430 (3,6)
Promoteur d'adhérence		840 (7,0)

* La concentration en COV des nettoyants de surface entre dans cette catégorie.

Code et nom du produit	Réducteur	Rapport de mélange	Teneur en COV
Solvant (nettoyant à subjectile)			Limite : 50 g/L (0,42)
CFX435LV — Nettoyant à faible COV	Eau	1 : 1	25 (0,20)
SWX350 — Décapant pour cire et graisse H2O-SO-CLEAN®	-	-	20 (0,17)
SXA103 — Nettoyant Multi-Prep	-	Aérosol	S.O.
SXA330 — Décapant pour cire et graisse	-	Aérosol	S.O.

* Si utilisé seulement en tant que nettoyant pour retouches dans un flacon pulvérisateur.

Code et nom du produit	Durcisseur/ activateur	Réducteur	Rapport de mélange	COV du produit appliqué (moins l'eau et les matières exemptées)
Revêtement/apprêt réactif de prétraitement				Limite : 660 g/L (5,5)
F4945 - Apprêt réactif à 5,5 COV	F4946	-	1 : 1	637 (5,32)
SXA1031 - Apprêt de mordantage - gris	-	-	Aérosol	S.O.

Code et nom du produit	Durcisseur/ activateur	Additif	Réducteur	Rapport de mélange	COV du produit appliqué (moins l'eau et les matières exemptées)
Apprêt/apprêt surfaçant					Limite : 250 g/L (2,1)
ESU410 - Apprêt polyuréthane à 2,1/2,8 COV	ESU419	ESX590	-	5 : 1 + 6 oz/gal PàP	238 (1,99)
ESU470 — Apprêt époxy mouillé-sur-mouillé à 2,1 COV - gris	ESU479	-	ESR300 ou ESR310	2 : 1 : 1 ou 2 : 1 : 2 (réducteur en dernier)	248 (2,07)
ESU480/481/482 - Apprêts époxy à 2,1 COV	ESU489	-	-	4 : 1	250 (2,09)
F3970/BK/WH - Apprêt à ultra haute teneur en solides	F3971	F3400 ou F3405	F3385, F3390 ou F3395	3 : 1 + 6 oz/gal PàP + 10 % réducteur (facultatif)	248 (2,07)
F3998 - Apprêt surfaçant à 2,1 COV	F3999	-	-	2 : 1	238 (1,99)
F4930 - Polyuréthane à 2,1 COV applicable au rouleau	F4931	-	-	4 : 1	235 (1,96)
F4921/BK/WH - Apprêts époxy à 2,1 COV	F4922	-	F3385, F3390 ou F3395	3 : 1 : 1	246 (2,05)
F4932/BK/WH - Surfaçant uréthane à 2,1 COV et à séchage rapide	F4933	-	F3385, F3390 ou F3395	4 : 1 : 1	249 (2,08)
F4935/36/37 - Apprêts époxy à haute teneur en solides	F4938	-	-	1 : 1	249 (2,08)

Gazette du Canada, Partie II, Volume 143, n° 14 — DELFLEET® et DELFLEET ESSENTIAL® de PPG

La présente affiche, « Réglementation canadienne (Delfleet de PPG) » a pour but de fournir de l'INFORMATION aux clients de PPG. En distribuant le présent document, PPG ne s'engage à offrir aucune garantie séparée ou supplémentaire, expresse ou tacite, et décline toute obligation ou responsabilité découlant de son utilisation. Il revient à chaque client, REVENDEUR OU UTILISATEUR FINAL de produits PPG de vérifier, de façon indépendante, que ses pratiques sont légales et appropriées, et qu'elles permettent une gestion adéquate des produits. La présente liste de produits conformes Delfleet de PPG n'est pas exhaustive. Les produits listés sont conformes à la réglementation canadienne limitant la concentration en COV, à la date de la présente affiche. Des modifications ultérieures aux règlements peuvent entraîner des changements dans le statut de conformité des produits. Il revient à l'utilisateur final d'examiner la réglementation actuelle et de s'y conformer, en fonction de la date de l'achat des produits ou de leur utilisation. Le présent document n'a pas pour but de définir les obligations ou les droits en vertu de la loi. Il revient à chaque client, REVENDEUR et UTILISATEUR FINAL, de se conformer à toutes les lois applicables, qu'elles soient fédérales, provinciales ou régionales.



Apprêt scellant (s'applique sur des surfaces déjà recouvertes)					Limite : 340 g/L (2,8)
F3985/6/7 — Produits de scellement pigmentés	F3260	F3400 ou F3405	F3385	3 : 1 + 6 oz/gal PàP + 1/2 réducteur (facultatif)	330 (2,75)
Revêtement à une étape					Limite : 420 g/L (3,5)
ESSS — Émail polyuréthane à une étape	ESH200	ESX510, ESX520, ESX530 ou ESX540	-	6 : 1 : 1	331 (2,76)
FDGH — Émail polyuréthane à une étape et à haute teneur en solides	F3260	F3400, F3405 ou F3410	-	3 : 1 + 6 oz/gal PàP	366 (3,05)
FDGH — Émail polyuréthane à une étape et à haute teneur en solides	F3260	F3400, F3405 ou F3410	F3385, F3390 ou F3395	3 : 1 + 6 oz/gal PàP + 10 % réducteur	366 (3,05)
FDGH — Émail polyuréthane à une étape et à haute teneur en solides	F3260	F3400, F3405 ou F3410	F3330, F3340, F3350 ou F3360	3 : 1 + 6 oz/gal PàP + 10 % réducteur	410 (3,42)
FDGH — Émail polyuréthane à une étape et à haute teneur en solides (faible brillance)	F3260	F3400, F3405 ou F3410	F3385, F3390 ou F3395	6 : 1 + 6 oz/gal PàP + 1 mesure de réducteur	399 (3,33)
FDXH — Couche de finition à une étape résistant aux produits chimiques	F3275	F3475, F3476, F3477 ou F3478	-	3 : 2 : 1	417 (3,48)
FDGU — Émail polyuréthane à une étape et à très haute teneur en solides	F3260	F3400, F3405 ou F3410	F3385, F3390 ou F3395	3 : 1 + 6 oz/gal PàP + 10 % réducteur	338 (2,82)
FDSU — Polyuréthane à une étape et à haute teneur en solides	F3260	F3400, F3405 ou F3410	F3385, F3390 ou F3395	3 : 1 + 6 oz/gal PàP + 10 % réducteur	338 (2,82)
Revêtement de couleur					Limite : 420 g/L (3,5)
ESSS — Couche de base polyuréthane	ESH210	ESB800	-	2 : 1 : 1	364 (3,04)
FBCH — Couche de base polyuréthane à haute teneur en solides	F3200, F3259 ou F3260	F3440, F3441 ou F3442	-	3 : 1 : 1	416 (3,47)
FBCS — Couche de base à haute teneur en solides — rapide	F3200 ou F3260	-	F3385	3 : 1 + 10 %	364 (3,04)
FBCS — Couche de base à haute teneur en solides — rapide	F3200 ou F3260-	-	F3330, F3340, F3350 ou F3360	3 : 1 + 10 %	409 (3,41)
Incolore					Limite : 250 g/L (2,1)
ESC621 — Incolore uréthane	ESH200	-	ESR300, ESR310, ESX711 ou ESX721	4 : 1 : 1	247 (2,06)
F3921 — Incolore à 2,1 COV	F3210 ou F3211	-	F3385, F3390 ou F3395	3 : 1 : 1/2	246 (2,05)
Produits supplémentaires (liste non exhaustive)					
FDGH500 — FDGH — Incolore de mélange	SU4901 — Tampon de nettoyage et de ponçage	SXA840 — Solvant de fusion			
FDGU500 — FDGU — Incolore de mélange	SU4902 — Chiffon de préparation des plastiques	SXA1030 — Couche guide noire			
FBCH500 — FBCH — Incolore de mélange	SU4903 — Colle perfectionnée pour plastiques	SXA1041 — Noir pour pare-chocs			
SLV73 — Éliminateur d'œil-de-poisson	SUA4903 — Colle perfectionnée pour plastiques	SXA1044 — Surfaçant flexible à haut pouvoir garnissant			
SLV840 — Fusionneur à fini uniforme	SX1050 — Promoteur d'adhérence pour plastiques	SXA1050 — Promoteur d'adhérence pour plastiques			



PPG Canada Inc.
 Revêtements commerciaux
 2301 Royal Windsor Drive, Unit #6
 Mississauga, Ontario L5J 1K5
 1 888 310-4762

PPG Industries
 Revêtements commerciaux
 19699 Progress Drive
 Strongsville, OH 44149
 1 800 647-6050